

T'ai-siang, poursuivi par les Mongols, fut fait prisonnier à *Yao tcheou* 姚州; on le décapita pour que son exemple servît de leçon. Cependant *Touan Hing-tche*, plus heureux, avait réussi à se réfugier dans sa seconde capitale, la ville de *Chan-chan* 善闡, qui devait se trouver au Sud-Ouest du lac de *Tien* 滇池¹⁾. Koubilaï chargea son général *Ouriangkadaï* de terminer la pacification et quitta le *Yun-nan* pour retourner dans le Nord. En 1254, *Ouriangkadaï* prit *Chan-chan* 善闡; il assiégea ensuite avec vigueur *Ya-tch'e* 押赤, capitale des *Man* noirs (auj. *Yun-nan fou*), conquit cette ville, et s'empara peu après de *Touan Hing-tche* qu'il envoya captif à l'Empereur²⁾. La clémence du souverain pardonna au roi de *Ta-li* qui put rentrer dans son pays avec le titre de *mahārāja*³⁾ et qui fut chargé de gouverner ses anciens états sous la surveillance de ses vainqueurs; les Mongols n'eurent pas désormais d'auxiliaire plus dévoué.

Ces événements avaient fort inquiété la dynastie chinoise des *Song*⁴⁾; elle redouta de se voir attaquée de flanc par l'Ouest, en même temps qu'elle aurait à tenir tête aux Mongols sur sa frontière du Nord; elle songea donc à se prémunir contre une attaque qui viendrait du *Yun-nan*; c'est pour cette raison que le gouverneur de *Yi tcheou* 宜州 reçut l'ordre de mettre en état de défense la ville dont

1) Pour *Chan-chan*, nous nous trouvons en présence de deux identifications: le *Tien hi* (chap. I, 1, p. 9 v° et 10 r°) l'identifie avec la ville même de *Yun-nan fou*; le *Nan tchao ye che* (trad. SAINSON, p. 17) place *Chan-chan* à *P'ing-ting hiang* 平定鄉, au Nord de *Kouen-yang tcheou* 昆陽州. Cette seconde opinion me paraît préférable; il résulte en effet d'un passage de la biographie d'*Ouriangkadaï* (*Yuan che*, chap. CXXI) que *Chan chan* est distinct de *Ya-tch'e* 押赤城 car *Ouriangkadaï* commença par prendre *Chan-chan*, et fit ensuite le siège de *Ya-tch'e*; or *Ya-tch'e*, le *Yachi* de Marco Polo, doit être *Yun-nan fou*, comme l'a établi YULE; il est donc nécessaire de placer *Chan-chan* ailleurs, et c'est ce que nous permet de faire le *Nan tchao ye che* qui met *Chan-chan* vers le Sud-Ouest du lac de *Tien* (cf. *T'oung pao*, 1904, p. 472). D'après le *Tien hi* (chap. I, 1, p. 9 v°), le nom de *Chan-chan* remonterait à l'époque de *Fong-yeou* (roi du *Nan-tchao*, de 824 à 859) et signifierait « capitale secondaire » 猶言別都也.

2) Cf. *Yuan che*, chap. CXXI, p. 2 v°—3 r°.

3) Cf. *Nan tchao ye che*, trad. SAINSON, p. 110, n. 5, et *T'oung pao*, 1904, p. 470.

4) Le paragraphe qui suit est inspiré de l'inscription de 1256, traduite plus loin.